

## **EMPLOIS ETE 2021**

Chaque année, la municipalité offre la possibilité d'un emploi saisonnier (au service technique, au restaurant scolaire ou au ménage des locaux municipaux) d'un mois aux jeunes du village n'ayant pas le permis de conduire.

Les critères à remplir pour pouvoir postuler sont les suivants:

- Avoir entre 16 et 18 ans à la date du début de contrat,
- Ne pas avoir déjà travaillé dans la commune, afin de satisfaire le maximum de personnes.

Pour l'année 2021, les contrats de 17h30 hebdomadaires s'échelonneront du 1<sup>er</sup> au 31 juillet 2021 et du 1er au 31 août 2021. 3 filles et 3 garçons seront tirés au sort lors de la séance du Conseil Municipal du mois de mai et répartis pour moitié sur les mois de juillet et d'août.

Pour postuler à ces emplois, vous pouvez adresser votre demande jusqu'au 15 mai 2021 dernier délai à l'adresse ci-dessous :

Monsieur le Maire Mairie de Cabannes Place de la Mairie 13440 CABANNES

Sur le courrier, veillez à indiquer vos coordonnées postales et téléphoniques, et à préciser le ou les mois pour le(s)quel(s) vous postulez.

Le Maire,
Gilles MOURGUES

